Document généré le 24 juin 2025 04:17

Études internationales

Human Rights and Democratic Values. New York, *Carnegie Council of Ethics and International Affairs*, vol. 4, 1990, pp. 1 à 90.

Pierre Bosset

Volume 22, numéro 4, 1991

URI : https://id.erudit.org/iderudit/702924ar
DOI : https://doi.org/10.7202/702924ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Bosset, P. (1991). Compte rendu de [Human Rights and Democratic Values. New York, *Carnegie Council of Ethics and International Affairs*, vol. 4, 1990, pp. 1 à 90.] *Études internationales*, *22*(4), 838–840. https://doi.org/10.7202/702924ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1991

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

prétende pas le contraire dans l'introduction. Faisant référence au *Léviathan* de Hobbes, notamment à l'idéologie «Bellum Omnum Contre Omens», A.J.R. Groom nous rappelle que «Si vis pacem, para bellum» (si tu veux la paix, prépare la guerre), mais plus loin, il dénonce ce principe sans prendre la peine d'apporter des arguments véritables à l'appui de l'une ou de l'autre de ces opinions, ce qui est très regrettable.

Les sciences sociales, plus particulièrement la «science de la paix», ne sont pas véritablement des sciences pures. Il faudrait cesser de prétendre le contraire. Cela ne veut pas dire qu'il faille pour autant éliminer le recours à la méthode scientifique dans ces domaines. Loin de là, mais comme cela arrive souvent dans la vie, c'est la mort de belles hypothèses qui fait avancer la science. Dans le champ expérimental de la «science de la paix», il y a néanmoins une absence totale de pluralisme. C'est ce qui constitue son talon d'Achille, probablement pour notre plus grand bien. Je soupçonne fort les «scientifiques de la paix» d'avoir revêtu cette «armure» de manière à mieux envahir notre conscience collective. Tout compte fait, le recours à la science comme moyen de séduction ne date pas d'hier. Cependant, ce procédé ne semble pas aussi efficace dans les affaires humaines.

Je ne dis pas non plus que les questions traitées dans cet ouvrage ne sont pas importantes. Mais elles auraient eu avantage à faire l'objet d'une analyse plus approfondie. Selon Hylke W. Trump, l'une des personnes qui ont collaboré à cette publication, la terminologie à laquelle on a recours pour décrire la réalité évolue rapidement. Que faut-il entendre par là? Que les mots ne nous sont plus utiles pour étudier le «monde»? Que les concepts changent si rapidement que toute discussion est impossible? Cette affirmation reste imprécise et inexpliquée. Les paroles confuses sont souvent le signe d'un esprit confus.

L'année 1989 a été exceptionnellement active et féconde en changements marquants. Les choses ont peut-être évolué trop rapidement, du moins pour les spécialistes de la recherche sur la paix et les conflits, comme on le laisse entendre dans cet ouvrage. On peut être d'accord ou non avec cette opinion, mais ce que je reprocherais plutôt à cette publication, c'est le manque de rigueur intellectuelle et l'incapacité de replacer les faits dans un contexte plus large. On peut partager l'avis de certains observateurs et dire qu'il y a eu un changement de paradigme (encore Kuhn), mais ce ne semble pas être le cas dans le contexte qui nous intéresse.

Erik SOLEM

Ministère de la Défense nationale
Ottawa.

Human Rights and Democratic Values. New York, Carnegie Council of Ethics and International Affairs, vol. 4, 1990, pp. 1 à 90.

La revue *Ethics and International Affairs* occupe, depuis 1987, un créneau assez original dans la littérature périodique: celui de l'étude du rôle que jouent les facteurs éthiques dans la conduite des relations inter-

nationales. Publiée annuellement par le Carnegie Council qui porte son nom, elle présente, chaque année, la même formule, soit un thème particulier traité sous divers aspects par quatre ou cinq auteurs.

Le numéro de 1990, qui traite des droits de la personne et des valeurs démocratiques, le fait de points de vue extrêmement variés. La contribution de Stephen Lukes, sur les bouleversements survenus en Europe de l'Est à l'automne 1989 et sur la «faillite morale» des régimes déchus, est peut-être la seule à combiner réflexion théorique et analyse conjoncturelle. Pour Lukes, les événements de 1989 s'expliquent notamment par l'incapacité du marxisme, en tant que morale politique, à reconnaître comme inévitables certains «faits» , tels que le caractère limité des ressources disponibles dans une société à un moment donné, ou la présence chez les individus de motivations et de loyautés autonomes. Selon Lukes, le marxisme, en ne voyant là que des facteurs contingents, a couru à sa perte. Les «révolutions de velours» d'Europe de l'Est s'expliqueraient ainsi, pour lui, par une volonté de restaurer une morale politique davantage axée sur l'expérience humaine concrète.

James Turner Johnson, pour sa part, se demande si l'idée de démocratie peut ou non constituer une norme éthique. Faisant un parallèle entre le rôle que joue la démocratie sur le plan social et celui que joue la liberté sur le plan individuel, il conclut qu'il s'agit là de notions jouant un même rôle: fournir un cadre normatif à l'action humaine, à travers des concepts tels que le respect des droits et libertés (dans le cas de la démocratie) et la responsabilité individuelle (dans le cas de la liberté). En tant que norme éthique, la démocratie est donc, dans l'ordre du Politique, l'exacte contrepartie de la liberté sur le plan individuel.

Rhoda Howard propose une série de critères que devraient respecter les gouvernements occidentaux lorsqu'ils évaluent, notamment à des fins d'aide extérieure, la «performance» d'autres gouvernements en matière de droits de la personne. Selon elle, il importe que cet examen soit exhaustif et qu'il permette à l'État donateur de faire son autocritique, conditions essentielles à la crédibilité du processus. Ainsi l'examen ne devrait-il pas exclure *a priori* – comme le font les États-Unis – la situation des droits économiques et sociaux. On peut cependant s'interroger sur le réalisme d'une autre proposition, qui voudrait que le pays donateur fasse état des violations des droits de la personne dont il est lui-même responsable, ainsi que de l'impact de sa politique étrangère sur la situation des droits dans les pays récipiendaires.

William Korey, quant à lui, décrit la façon dont la diplomatie américaine a su utiliser avec succès la troisième conférence internationale sur le respect des accords d'Helsinki, tenue à Vienne entre 1986 et 1989, dans le but d'obtenir de Moscou certaines concessions d'ordre humanitaire. Considérés par une frange de l'opinion publique américaine, lors de leur signature, comme un «larguage» des populations d'Europe de l'Est, les accords d'Helsinki sont pourtant devenus, avec le temps, le lieu privilégié d'un dialogue Est-Ouest en cette matière. Korey montre comment, profi-

tant du désir de Moscou de parvenir à un accord sur la réduction des armements conventionnels en Europe, les États-Unis réussirent à obtenir l'élargissement de nombreux prisonniers d'opinion et la promesse d'une libéralisation des lois relatives à l'émigration. Son analyse démontre de façon convaincante qu'utilisée avec discernement et mesure, la stratégie du «linkage» peut mener à des progrès significatifs en ce domaine.

Enfin, Merle Goldman s'intéresse aux «germes de démocratie» présents dans la société chinoise d'aujourd'hui. Déjà présents, sous une certaine forme, dans la tradition confucianiste, ces «germes» se seraient renforcés et multipliés depuis le début du 20ème siècle. Du mouvement étudiant du 4 mai 1919 aux événements de la place Tien An Men de juin 1989, l'histoire intellectuelle chinoise serait ainsi celle d'une prise de conscience graduelle, par les intellectuels, de leurs responsabilités vis-à-vis de la société et de leur rôle (de leur autonomie, plus exactement) par rapport à l'État. L'auteur ne passe pas sous silence les difficultés qu'il y a à traduire cette évolution sur le plan politique, mais il laisse place à l'espoir: les germes de la démocratie chinoise ont survécu aux périodes de répression et paraissent, à chaque fois, devenir un peu plus forts et un peu plus nombreux.

Cinq articles, cinq auteurs, et autant de points de vue différents sur l'un des débats majeurs de notre époque. Dans l'ensemble, la lecture de ces articles, au demeurant fort instructifs, laisse cependant une indéniable impression de dispersion. Multidisciplinaire et pluraliste, *Ethics and International Affairs* souffre d'un «éparpillement» éditorial qui fait que malgré le thème annuel, les articles retenus sont parfois si disparates qu'on a peine à y trouver une véritable interrogation ou préoccupation commune. La faute nous semble en revenir moins à la valeur intrinsèque des contributions qu'à la politique éditoriale suivie. Le fait qu'il s'agisse d'une publication annuelle devrait pourtant permettre, nous semble-t-il, la formulation de thèmes de réflexion mieux circonscrits et favorisant un véritable débat entre les auteurs.

Pierre BOSSET

Commission des droits de la personne du Québec (Montréal).

KALDOR, Mary. *The Imaginary War : Understanding the East-West Conflict.* Cambridge, Massachusetts, Basil Blackwell, 1990, 298 p.

L'émergence du monde bipolaire qui a marqué la fin de la Seconde Guerre mondiale semble posséder les atouts nécessaires pour que Mary Kaldor appelle cette époque «la guerre imaginaire». Que ce soit au niveau des discours, des dépenses militaires, du partage des pays en tant que zones d'influence, ou même au niveau des arguments idéologiques, le scénario de guerre décrit par l'auteure n'est pas impertinent. C'est dans cette veine que l'interprétation de l'ordre politique qui a sévi depuis 1945 jusqu'au début des années 90 nous permettra de mieux comprendre ce que nous réserve l'avenir, du moins en ce qui concerne les rivalités politiques qui ont été et qui seront entretenues entre